

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

20006697500034

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE**

**POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Senlis**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE**

**M4**

**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET : BUDGET REDEVANCE INCITATIVE**

**ANNEE 2019**

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE

BP 2019

**I - INFORMATIONS GENERALES**

I

**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont budgétaires.
- IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE

BP 2019

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>570 644,54</b>	<b>498 000,00</b>
+	+	+
<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit)	(si excédent) <b>72 644,54</b>
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>570 644,54</b>	<b>570 644,54</b>

## INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>120 160,78</b>	<b>113 065,73</b>
+	+	+
<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>74 451,48</b>	
<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif)	(si solde positif) <b>81 546,53</b>
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>194 612,26</b>	<b>194 612,26</b>
<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>765 256,80</b>	<b>765 256,80</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans limitation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité

des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE		BP	2019
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>		<b>A2</b>	

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	507 958,01	0,00	501 239,59		501 239,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 000,00	0,00	18 000,00		18 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	196 000,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>720 958,01</b>	<b>0,00</b>	<b>519 239,59</b>		<b>519 239,59</b>
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	2 500,00		2 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	42 000,00		35 639,22		35 639,22
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>762 958,01</b>	<b>0,00</b>	<b>667 678,81</b>		<b>667 678,81</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			13 065,73		13 065,73
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo.			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>				<b>13 065,73</b>		<b>13 065,73</b>
<b>TOTAL</b>		<b>762 958,01</b>	<b>0,00</b>	<b>570 644,54</b>		<b>570 644,54</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>670 644,54</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestati de services, m	557 000,00	0,00	491 000,00		491 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	85 000,00	0,00	7 000,00		7 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>622 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>498 000,00</b>		<b>498 000,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>622 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>498 000,00</b>		<b>498 000,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo.			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>622 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>498 000,00</b>		<b>498 000,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>72 644,64</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>670 644,64</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>13 065,73</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

(1) Cf. Modalités de vote.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la région applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de vers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'est pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021, DI 043 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041, DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 073 + DE 042 - RE 042 au solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE		BP	2019
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>		<b>A3</b>	

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	82 142,15	74 451,48	120 160,78		194 612,26
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		82 142,15	74 451,48	120 160,78		194 612,26
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison - affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>			0,00	0,00		0,00
45..	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		82 142,15	74 451,48	120 160,78		194 612,26
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				0,00		0,00
<b>TOTAL</b>		82 142,15	74 451,48	120 160,78		194 612,26

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>194 612,26</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			0,00	0,00		0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	80 000,00	0,00	100 000,00		100 000,00
18	Compte de liaison - affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>		80 000,00	0,00	100 000,00		100 000,00
45..	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		80 000,00	0,00	100 000,00		100 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			13 065,73		13 065,73
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>				13 065,73		13 065,73
<b>TOTAL</b>		80 000,00	0,00	113 065,73		113 065,73

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>81 646,53</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>194 612,26</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>13 065,73</b>
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote 1.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de forçage délibéré porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 - RI 021, CI 040 - RE 042 ; RI 040 - DE 042, CI 041 - RI 041 ; DE 043 - RE 043.

(5) A servir uniquement en dépense, lorsque la région affecte une dotation globale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recette, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - CI 040.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	501 239,59		501 239,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 000,00		18 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	2 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	13 065,73	13 065,73
89	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	35 839,22		35 839,22
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>557 578,81</b>	<b>13 065,73</b>	<b>570 644,54</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>570 644,54</b>
---	-------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	194 612,26	0,00	194 612,26
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
28	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissemant )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>194 612,26</b>	<b>0,00</b>	<b>194 612,26</b>

<b>O 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>194 612,26</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applicable le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

ID : 060-20066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE	BP	2019
---	----	------

<b>II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestas de services, marchandises	491 000,00		491 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	0,00	7 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>498 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>498 000,00</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	72 644,64
------------------------------------	-----------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>570 644,64</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		13 065,73	13 065,73
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>13 065,73</b>	<b>13 065,73</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	81 546,63
---	-----------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	100 000,00
-----------------------------	------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>194 612,26</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.  
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
 (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.  
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M 41, en M 43 et en M 44.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (6)(6)</b>	<b>607 958,01</b>	<b>501 238,58</b>	
604	Achats d'études, prestations de services		5 739,59	
6083	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 000,00	2 000,00	
6086	Carburants	500,00	500,00	
6088	Autres matières et fournitures	200,00	0,00	
611	Sous-traitance générale	471 158,01	478 000,00	
6135	Locations mobilières	4 600,00	4 000,00	
61556	Autres biens mobiliers		2 000,00	
6233	Foires et expositions		9 000,00	
6262	Frais de télécommunications	500,00	0,00	
6288	Aubes	30 000,00	0,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>17 000,00</b>	<b>18 000,00</b>	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		18 000,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	17 000,00	0,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>		<b>0,00</b>	
<b>66</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>198 000,00</b>	<b>0,00</b>	
6541	Créances admises en non-valeur		0,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	198 000,00	0,00	
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+66)</b>		<b>720 858,01</b>	<b>519 238,58</b>	
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)(8)</b>		<b>0,00</b>	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>2 600,00</b>	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		2 500,00	
678	Autres charges exceptionnelles		0,00	
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)</b>		<b>0,00</b>	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (f)</b>	<b>42 000,00</b>	<b>35 839,22</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>762 858,01</b>	<b>567 578,81</b>	
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>		<b>0,00</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)</b>		<b>13 065,73</b>	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles		13 065,73	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			<b>13 065,73</b>	
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>			<b>13 065,73</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>762 858,01</b>	<b>570 644,54</b>	

<b>RESTES A REALISER 2018 (13)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>570 644,54</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00



Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

ID : 060-200866975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 80 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE	BP	2019
III - VOTE DU BUDGET	M	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote J-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 729 est uniquement ouvert en M 42 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre DE 042 - Rj 049.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou la reprise anticipée des résultats).

B4-1-1-000

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE		BP	2019
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>	
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>		<b>A2</b>	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat <sup>7</sup> de services, marchandises	557 000,00	491 000,00	
706	Prestations de services	557 000,00	491 000,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante	65 000,00	7 000,00	
7588	Autres	85 000,00	7 000,00	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>622 000,00</b>	<b>498 000,00</b>	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>622 000,00</b>	<b>498 000,00</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>622 000,00</b>	<b>498 000,00</b>	

<b>RESTES A REALISER 2018 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>72 844,54</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>570 844,54</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M43.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la Régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de bons et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DJ 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la Régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Même en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE		BP	2019
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>		<b>B1</b>	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	
21	immobilisations corporelles (hors opérations)	82 142,15	120 160,78	
2151	Installations complexes spécialisées	82 142,15	105 000,00	
2188	Autres		15 160,78	
22	immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>82 142,15</b>	<b>120 160,78</b>	
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>82 142,15</b>	<b>120 160,78</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>			<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (* Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>82 142,15</b>	<b>120 160,78</b>	

+	<b>RESTES A REALISER 2018 (10)</b>	<b>74 451,48</b>
+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>184 612,26</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15.2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE		BP	2019
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>		<b>B2</b>	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 000,00	100 000,00	
1068	Autres réserves	80 000,00	100 000,00	
Total des recettes financières			80 000,00	100 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>			<b>80 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		13 065,73	
28188	Autres		13 065,73	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>			<b>13 065,73</b>	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>			<b>13 065,73</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>80 000,00</b>	<b>113 065,73</b>	

+	
RESTES A REALISER 2018 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	81 546,53
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>194 612,28</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00 <sup>a</sup>	0,00	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>	0,00
	<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (2)</b>		<b>Recettes de l'exercice</b>	
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	0,00	<b>d</b>	0,00
<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE**

**BP**

**2019**

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

<b>IV</b>	
<b>A1.1</b>	

618	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>Crédits de trésorerie (Total)</b>							

(1) Circulaire n° NCR-NTB890071C du 22/03/1989.

(2) Noter la date de la décision de réalisation de l'emprunt ou la date de la décision de l'organisme de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assésés d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6619.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

**24 AVR. 2019**

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE**

**BP 2019**

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

**IV**

**A1.2**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Originaire prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
<b>Total général</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. Eurobor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant ; P pour amortissement annuel progressif ; F pour le fixe ; X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. le classement des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC310150770 du 25 mai 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

Envoyé en préfecture le 24/04/2019  
 Reçu en préfecture le 24/04/2019  
 Affiché le **24 AVR 2019**  
 ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE

2019

BP

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N										ICM de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulés de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (16)
<b>Total général</b>												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il leur faut indiquer le remboursement du capital de la date prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau à côté des opérations de couverture.

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 est la classification des emprunts suivant le hypothèse de la circulaire ICC/B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

(12) Type de taux d'intérêt. F fixe ; V variable simple ; C composite (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge escomptée en pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 759.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF



IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Repérer les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et le part non couvert.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) ; index zone euro / 2 : index inflation française ou zone euro ou scarf entre ces indices ; 3 : Écart index zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices de l'indice sous-jacent hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au coût de sortie du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre des contrats initiés et complétables à l'article 60111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complétables à l'article 603.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complétables au 788.

COMMUNALITE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE

BP

2019

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice	(1) indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>		<b>BP</b>	<b>2019</b>
<b>IV - ANNEXES</b>			
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>			
<b>DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>			
		<b>IV</b>	
		<b>A1.5</b>	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.  
(2) Il s'agit d'un taux variable qui peut être défini comme la somme additionnée d'un taux quelconque de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.  
(3) Indiquer : 1) s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, warrant, swaption);  
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A. annuelle, M. mensuelle, B. bimestrielle, S. semestrielle, T. trimestrielle, X. autre.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019  
Reçu en préfecture le 24/04/2019  
Affiché le 24 AVR 2019  
ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE**

**BP 2019**

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

**A1.5**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges constatées	Produits constatés	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
<b>Total</b>										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JDCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

**24 AVR. 2019**

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dotte restante</b>

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 80 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A2</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	

<b>CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>			<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)			
<b>Procédure d'amortissement</b> (linéaire, dégressif, variable)	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée</b> (en années)	

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS</b>	<b>A3.1</b>

<b>Nature de la provision ou de la dépréciation</b>	<b>Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)</b>	<b>Date de constitution</b>	<b>Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N</b>	<b>Montant total des prov. et dépréciations constituées</b>	<b>Reprises inscrites au budget de l'exercice</b>	<b>SOLDE</b>
<b>TOTAL</b>						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ..., provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)</b>	<b>A3.2</b>

<b>Nature de la provision</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant total de la provision</b>	<b>Durée (année)</b>	<b>Montant des provisions constituées au 01/01/N</b>	<b>Provision constituée au titre de l'exercice</b>	<b>Montant restant à provisionner</b>

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement



Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE	BP	2019
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES</b>			
=A + B		0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	74 451,48	D001 0,00	74 451,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>		<b>BP 2019</b>
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>		

**RÉSSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>13 065,73</b>	<b>13 065,73</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		13 065,73	13 065,73
28188	Autres	13 065,73	13 065,73
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	13 065,73	0,00	81 546,53	100 000,00	194 612,26

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	74 451,48
Ressources propres disponibles	194 612,26
<b>Solde</b>	<b>+ 120 160,78</b>

(1) Les comptes 15, 160, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de report anticipé des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019  
 Reçu en préfecture le 24/04/2019  
 Affiché le 24 AVR 2019  
 ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>		<b>BP</b>	<b>2019</b>
<b>ANNEXES</b>			
			<b>Ax.1.1</b>

<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service  
 (2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.  
 (3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE

BP 2019

**ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Ax.1.2**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Compléter par "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.  
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>

<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Compléter par "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.  
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.  
(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b>	
<b>D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	

<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Compléter par "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.  
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 90 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>

### A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = (II+III)

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>		<b>BP</b>	<b>2019</b>
--	--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)</b>	<b>IV A7</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>				
	<b>Dépenses nettes (a-c)</b>				
	<b>RECETTES (b)</b>				
	<b>Recettes nettes (b-d)</b>				

Envoyé en préfecture le 24/04/2019  
 Reçu en préfecture le 24/04/2019  
 Affiché le **SLO**  
 ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

(1) Ouvrir un crédit par opération pour compte de tiers.  
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Total = Réelles et réalisées (a) + Nouveaux crédits votés.  
 (5) Indiquer le chapitre et la nature des fonds.  
 (6) Les crédits et dotations doivent être détaillés conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
 (7) Indiquer le chapitre.



<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>		<b>BP</b>	<b>2019</b>
<b>IV - ANNEXES</b>			
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>			
			<b>IV</b>
			<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Opérations prévues au chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/19	Quota des échéances	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou variables pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux indexé (4)	Taux actuariel (5)	Taux	Indexé (4)	Indexé (4)	Niveau de base			En intérêts (8)	En capitaux
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

Envoyé en préfecture le 24/04/2019  
 Reçu en préfecture le 24/04/2019  
 Affiché le **24 AVR. 2019**  
 ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).  
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle, M: mensuelle, S: semestrielle, T: Trimestrielle, X: autre.  
 (3) Type de taux croissant: F: taux à variable simple; C: composite (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois).  
 (5) Taux actuariel, tous frais compris.  
 (6) Taux hors opération de couverture, pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le typologie de la circulaire ICCS1019077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat (total et compris dans l'article 66111 et intérêts réglés à l'échéance) (intérêts décaissés).  
 84-3-4-A-12

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 80 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE**

BP 2019

**IV - ANNEXES**

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités émises des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>A+B+C+D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>B 498 000,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>% 0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. décision de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne peuvent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

21 AVR 2019

ID : 060-200066575-20190410-ADEL2019CC03046-BF

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

<b>Article (1)</b>	<b>Subventions (2)</b>	<b>Objet (3)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de la subvention</b>

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 80 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>		<b>BP</b>	<b>2019</b>
--	--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.5</b>

Libellé du contrat	Années de signature du contrat de PPP	Organismes cointercontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cointercontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement relatif à verser au cointercontractant pour le durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.  
(2) Montant inscrit à la colonne précédente additionné de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissable.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019  
Reçu en préfecture le 24/04/2019  
Affiché le 24 AVR 2019  
ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernent les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1011-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède.
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 80 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.7</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 80 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE	BP 2819
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B2.1</b>
<b>SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'écheancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B2.2</b>
<b>SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENSUS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>IV</b>	<b>C1.1</b>

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (D+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° MOR/INT/05/00 02/02 du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.  
 (2) Catégories : A, B ou C.  
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.  
 (4) Equivalence temps plein annuel travail (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année.  
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. SDD de 8 mois, recrutements à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5).  
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emplois existant ; emplois spécifiques ; agents par l'article 138 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019  
 Reçu en préfecture le 24/04/2019  
 Affiché le **24 AVR 2019**  
 ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE**

**BP 2019**

**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019**

<b>IV</b>	
<b>C1.1</b>	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index	Euros	Fondement du contrat (4)	Mature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEURS : ADM : Administratif  
TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PE : Police

OTR : missions non rattachées à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut indiquant le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou au euro annuel brut (indiquer l'équivalent des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Meur du contrat (le du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1\* article 3, 1<sup>er</sup>ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-1 article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1\* : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (malade, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2\* : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3\* : emplois de suppléants de ceux des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %

3-3-4\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dans le cadre de la création ou la suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée explicitement proposée à un agent contractuel

36 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés "Autres" et tenir l'objet d'une précision (ex : "contrats aides").

(6) Occupe-t-il un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent-ils un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat est conclu à l'embauche de la fonction publique territoriale, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE

BP 2019

**IV - ANNEXES**

**IV**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE  
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

**C1.2**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6216 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

<b>La nature de l'engagement (1)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
<u>Délégation de service public (2)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou déclarations de l'exécutif).  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ).

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 00 - BUDGET REDEVANCE INCITATIVE</b>	<b>BP 2019</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	<b>C3</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	

<b>Catégorie</b>	<b>Intitulé / objet</b>	<b>Date de création</b>	<b>N° et date d'adoption</b>	<b>N° SIRET</b>	<b>Nature de l'activité (SPIC/SPA)</b>	<b>TVA (oui / non)</b>

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF

## SOMMAIRE

<b>I. Informations générales</b>	
p.2	Modalités de vote du budget
<b>II. Présentation générale du budget</b>	
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes
<b>III. Vote du budget</b>	
p.8	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
p.10	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
p.11	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.12	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.13	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.14	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.15	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.17	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.18	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.19	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.23	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
p.24	A3.2 - Etalement des provisions	X	
p.25	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.26	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.27	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.28	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
p.29	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	X	
p.30	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	X	
p.31	A6 - Etat des charges transférées	X	
p.32	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.34	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.35	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.36	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.37	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.38	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.39	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
p.40	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.41	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.42	C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	
p.44	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
p.45	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.46	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.47	D - Arrêté et signatures	X	

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE (60)**

**Redevance Incitative - Budget Primitif**

**BP 2019**

IV - ANNEXES	IV
ARRETES ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président,

A Senlis, le **10 AVR. 2019**

Le Président



Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 34

Nombre de suffrages exprimés : 45

Votes : Pour : 45

Contre : 0







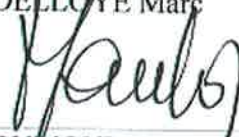

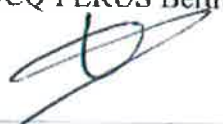





Abstention : 0

Délibérée par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire,

A Senlis, le **10 AVR. 2019**

Date de convocation : 03 AVR. 2019

Les membres du Conseil Communautaire

ACCIAI Maxime	BATTAGLIA Alain 	BENOIST Magalie
BOCQUE Véronique	CARRARA Jean-Jacques 	CHARRIER Philippe 
CLERGOT Maurice	CORNU Patrice 	CURTIL Benoît 
DE LA BEDOYERE Jean-Marc 	DELLOYE Marc 	DEROODE Jean-Louis 
DUBREUCQ-PERUS Bertrand 	DUMOULIN François 	EECKHOUT Marie-Paule 
FLEURY Pierre 	FROMENT Daniel 	GAUVILLE-HERBET Cécile 



Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

510

ID : 060-200066976-20190410-ADEL2019CC03046-BF

GORSE-CAILLOU Isabelle

GRANZIERA Gilles

GUEDRAS Daniel

JAUNET Christel

JEUDON Didier

LEBAS Nathalie

LEFEVRE Sylvain

LELEU DELVAL Isabelle

LESAGE William

L'HELGOUALC'H Philippe

LOISELEUR Pascale

LOZANO Michelle

LUDMANN Véronique

MARECHAL Guillaume

MENEZ Yves

MELIQUE Jacky

MIFSUD Florence

NOCTON Laurent

PALIN SAINTE AGATHE Martine

PATRIA Alexis

PESSE Luc

PLASMANS Marc

PRUCHE Francis

PRUVOST-BITAR Véronique

REYNAL Sophie

ROBERT Marie-Christine

ROLAND Dimitri

TEBBI Fadhila

SIBILLE Elisabeth

LEVEQUE Gisèle (suppléante de ACCAI Maxime)

LE FLOCH Anne-Marie (suppléante de CORNU Patrice)

BELGUERRAS Martine (suppléante de DE LA BEDOYERE Jean-Marc)

NOUGIER Marie-Hélène (suppléante de DUMOULIN François)

SICARD Bruno (suppléant de ECKHOUT Marie-Paule)

Gilles TESSON (suppléant de FROMENT Daniel)

<b>GROSPIRON Didier</b> ( <i>suppléant de JAUNET Christel</i> )	<b>PATIN Valéry</b> ( <i>suppléante de LOZANO Michelle</i> )	Envoyé en préfecture le 24/04/2019 Reçu en préfecture le 24/04/2019 : Affiché le : <b>24 AVR. 2019</b> ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03046-BF
<b>CLEREL Francis</b> ( <i>suppléant de NOCTON Laurent</i> )	<b>DEZARD Anne</b> ( <i>suppléante de PATRIA Alexis</i> )	<b>SOBCZYK Françoise</b> ( <i>suppléante de ROLAND Dimitri</i> )

Certifié exécutoire par le Président, compte-tenu de la transmission en préfecture, le **24 AVR. 2019** et de la publication, le **24 AVR. 2019**

A Senlis, le **24 AVR. 2019**